

# La réalisation d'un rêve d'enfant

Autor(en): **Florey, Paul-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **33 (2006)**

Heft 135

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245030>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA RÉALISATION D'UN RÊVE D'ENFANT

*Paul-André Florey, Vissoie (VS) et Dübendorf (ZH)*

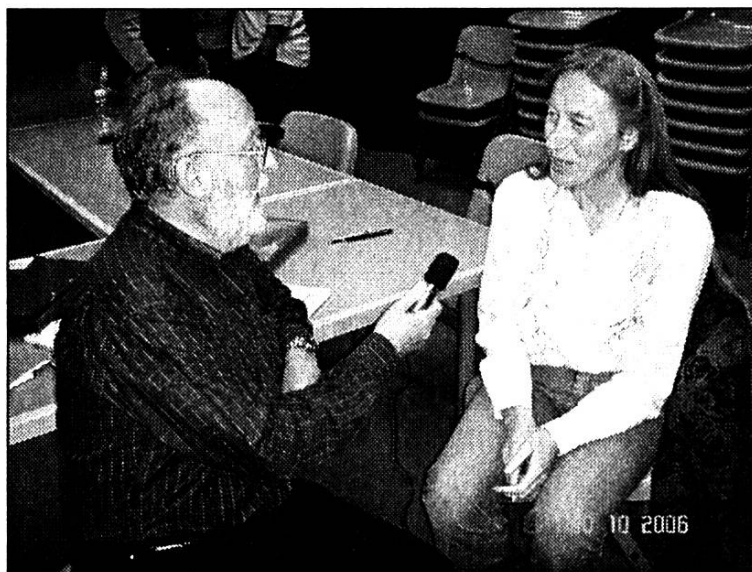
Dans mon enfance, j'étais fasciné par la radio. Dans les studios de l'émetteur de Sottens, on enregistrait sur bande magnétique des interviews que l'on diffusait ultérieurement ou rediffusait plusieurs années plus tard. C'étaient les débuts du magnétophone.

Mon rêve d'enfant était d'enregistrer des personnes intéressantes et pouvoir les réécouter à volonté, même longtemps après leur mort.

En 1956, j'avais vingt ans et j'étais apprenti radioélectronicien. A force d'économiser le peu d'argent que je recevais comme salaire et avec l'aide de mes parents, j'ai pu m'offrir un magnétophone. Dès lors toutes les conditions préalables étaient requises pour réaliser mon rêve d'enfant. La seule entrave était le prix des bandes magnétiques. Pour la durée d'une heure il fallait y laisser la moitié d'un mois de salaire. Ainsi, au début, bien des documents sonores ont dû être effacés et sacrifiés pour laisser la place à d'autres nouveaux.

Pour des raisons professionnelles, en 1958, je suis venu m'établir à Dübendorf /Zurich. Tourmenté par le mal du pays, mon beau Valais, je me suis intensément intéressé au patrimoine culturel de ma vallée, le Val d'Anniviers, dont le patois fait partie intégrante.

Au début des années 1960, mon père, Edouard Florey, s'est beaucoup investi dans la sauvegarde du patois au Val d'Anniviers. Il écrivait des petites pièces de théâtre en patois qu'il mettait en scène et j'en profitais pour les enregistrer.



Paul-André Florey tend son micro à Gisèle Pannatier.

Durant mes vacances, que je passais régulièrement en Valais, je rencontrais des patoisants qui acceptaient de bon cœur d'être enregistrés. Ainsi au cours des années j'ai réussi à établir des archives sonores et, actuellement, j'ai accumulé 220 heures de prise de son dont 150 en patois de toutes les régions du Valais romand. Et l'ouvrage n'est pas encore terminé !

Le procédé est assez laborieux. Il faut tout d'abord prendre contact longtemps à l'avance avec un candidat potentiel. Décider la date de la rencontre et à cette occasion établir un plan de travail. Dès le début de mon activité, j'ai créé un scénario type du déroulement de l'interview que j'utilise pour la majorité des personnes requises. De ce fait je peux comparer non seulement la manière dont autrefois les gens vivaient dans différentes régions du Valais mais aussi mettre en relation les différentes expressions patoises. Une autre méthode est de consacrer l'interview uniquement à la profession, par exemple : guide de haute montagne. Là aussi les comparaisons sont d'un grand intérêt.

Parfois il m'est arrivé de me rendre chez quelqu'un qui, au dernier moment, probablement bloqué par l'émotion et le trac, me congédiait et remettait la séance à une date ultérieure.

L'interview ou la prise de son dure généralement une heure. De retour à la maison, il faut établir le fichier (format A6), avec toutes les indications nécessaires concernant la personne enregistrée : nom, prénom, date de naissance, le village ou la région, le lieu et la date de l'enregistrement, le sommaire du contenu, une traduction résumée avec le minutage, sans oublier une photo. Un numéro d'archivage est attribué à chaque document sonore qui se retrouve sur chacune des pièces conservées dans le fichier ou dans le catalogue et le dossier complémentaire.

Mis à part le fichier, il y a le catalogue dans lequel figurent tous les enregistrements dans l'ordre numérique avec la provenance (nom, prénom, la date de naissance, le village ou la région, le numéro d'archivage attribué) et un bref résumé du contenu. A la fin du catalogue une liste alphabétique avec le ou les numéros d'archivage, permet de retrouver facilement un document sonore.

Pour compléter la documentation il y a encore, pour une partie des enregistrements en patois, une traduction littérale en français et parfois le texte original patois. Là aussi nous retrouvons le numéro d'archivage correspondant du document. Ces textes sont rangés dans un classeur au format A4. On y trouve aussi des articles de journaux ou des photos se rapportant à la personne concernée. C'est le dossier complémentaire.

Pour terminer faut-il encore parler du temps et des coûts qu'une telle activité exige. Sans tenir compte du temps consacré aux pourparlers, aux visites et aux préparations, on peut affirmer que pour une heure d'enregistrement il faut investir 4 à 5 heures de travail (sans la traduction littérale) pour accomplir les diverses étapes évoquées ci-dessus. Quant aux coûts il faut tout simplement les ignorer. Prendre en considération les dépenses pour le renouvellement périodique du parc des appareils toujours plus sophistiqués, les frais de voyage, les supports de son, etc. serait impensable pour un idéaliste. La grande satisfaction de pouvoir servir la cause du patois et de laisser aux générations futures (par ex. des philologues) des documents sonores du patois, qui peut-être n'existera plus une fois, est certainement la plus grande rétribution.

Ces archives sonores, dont une partie y est déjà, sont destinées à être déposées définitivement à la Médiathèque du Valais à Martigny. *Septembre 2006*

<p><b>Genoud Jean 1924-2001</b>  <b>de Grimentz Val d'Anniviers</b></p> <p>Interview en patois de Grimentz par Paul-André Florey à Grimentz, le 27 février 1996</p> <p>Thème : La vie de paysan de montagne à Grimentz : les saisons, les remuages, les animaux domestiques, la boucherie et la fabrication du pain de seigle.</p>	<p><b>PAF no</b>  132 P</p> <p>Patois</p>  <p><b>DAT 120</b></p> <p><b>Total 54' 49"</b></p>
--	--

Exemple d'indications figurant sur la chemise d'un dossier du fichier (format A6)

Explications :

<b>PAF no 132 P</b>	Numéro d'archivage du document
<b>PAF</b>	Paul-André Florey
<b>no ....</b>	Numéro du document suivi de l'indice
<b>P</b>	Indice indiquant la langue parlée dans l'enregistrement (P = Patois, F = Français)
Patois	Langue parlée dans l'enregistrement
<b>DAT</b>	Désignation du support (Digital-Audio-Tape)
<b>54' 49"</b>	Durée de l'enregistrement